

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mai 2019 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville  
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement  
Mme Lise Zarac, conseillère de ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement  
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement  
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA19 20 0189**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.04.1 Corvée de nettoyage
- 10.04.2 Table de développement social
- 20.17 Table de développement social
- 20.18 Conventions
- 20.19 Maison des familles
- 30.06.1 Fête de voisins

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA19 20 0190****Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

| Questions posées par | Sujet de l'intervention                           |
|----------------------|---|
| M. Kevin Flanagan    | Services en anglais                               |
| Mme Darrah Virgo     | Engagement de minorités visibles                  |
| M. Robert Cordner    | Héritage Laurentien<br>Zonage du parc des Rapides |
| M. Francisco Moreno  | Ecocentre   |

10.03

**CA19 20 0191****Félicitations - 70e anniversaire de mariage**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Palmira D'Argenio et monsieur Antonio D'Argenio qui ont célébré leur soixante-dixième anniversaire de mariage le 18 avril 2019.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après soixante-dix ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA19 20 0192****Félicitations et remerciements - Grande corvée de nettoyage**

Attendu que Héritage Laurentien et l'éco-quartier LaSalle ont organisé la Grande corvée de nettoyage pour une troisième année consécutive, avec le soutien de l'arrondissement de LaSalle;

Attendu que le 183e groupe scout des Rapides de LaSalle a collaboré à cet événement;

Attendu que l'événement a mobilisé 400 bénévoles laSallois;

Attendu qu'une centaine d'employés de la brasserie Labatt ont participé à cet événement;

Attendu que cet événement a connu un vif succès et a permis de nettoyer 6,8 km de berges et ramasser 18 m3 de débris;

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Que le conseil remercie les 500 participants et les organismes collaborateurs pour le franc succès de la Grande corvée de nettoyage qui s'est déroulée le samedi 4 mai à LaSalle et félicite les employés de l'arrondissement et les partenaires ayant contribué à ce franc succès.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

---

**CA19 20 0193**  
**Condoléances - décès de M. Edgar Dumas**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Edgar Dumas, survenu le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA19 20 0194**  
**Condoléances - décès de M. Ghislain Ouellet**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Ghislain Ouellet. M. Ouellet était membre du Club Richelieu depuis 1987.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA19 20 0195**  
**Condoléances - décès de Mme Clerisa Victoria Mckenzie**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Clerisa Victoria Mckenzie, survenu le 6 avril 2019. Mme Mckenzie était la sœur de M. Hinsley Cambridge, ex-président de l'Organisation sociale caraïbe de Montréal et bénévole à l'arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

#### **CA19 20 0196**

##### **Condoléances - décès de Mme Julie Martineau**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Julie Martineau, survenu le 13 avril 2019. Grande bénévole à l'arrondissement, elle a été vice-présidente du club de gymnastique Jeune Aire et s'est aussi impliquée au football et au hockey.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

---

#### **CA19 20 0197**

##### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil - 1er avril 2019**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

---

#### **CA19 20 0198**

##### **Compte rendu du comité de circulation du 11 mars 2019**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 11 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1197151011

---

**CA19 20 0199**

**Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 avril 2019**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1192363035

---

**CA19 20 0200**

**Contrat à Pépinière Jardin 2000 - fourniture et pose de gazon en plaque**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder le contrat 19-17522 au montant de 39 436,43 \$ à Pépinière Jardin 2000 inc. pour la fourniture et la pose de gazon en plaque dans l'arrondissement de LaSalle, pour les années 2019-2020, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1196598003

---

**CA19 20 0201**

**Contrat à Eurovia Québec Construction - réfection de revêtement bitumineux**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 4 880 119,37 \$, taxes, contingences et tous les frais incidents inclus, le cas échéant, pour des travaux de réfection de revêtement bitumineux de la 76e Avenue,

des rues Bernie, Desaulniers, Sénécal et Béique (PRR 2019) dans l'arrondissement de LaSalle, et comprenant également tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Eurovia Québec Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 398 695,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 582042.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1197151016

---

### **CA19 20 0202**

#### **Contrat à Motexa - réfection de sentiers piétonniers et installation de mobilier urbain**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 328 144,01 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, pour des travaux de réfection de sentiers piétonniers et l'installation de mobilier urbain dans le parc riverain et dans le parc Félix-Leclerc dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Motexa Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 188 184,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 556066.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1197151017

---

### **CA19 20 0203**

#### **Contrat à l'entreprise Les revêtements Scelltech - travaux de sécurisation d'écoles**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 234 886,79 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, pour des travaux de sécurisation d'écoles, modifications de trottoirs, installation de ralentisseurs, marquage et installation de signalisation clignotante dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant également tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à l'entreprise Les revêtements Sceltech Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 221 886,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 592516.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1197151019

---

**CA19 20 0204**

**Contrat à Ethnoscop - expertises archéologiques au parc Stinson et au 13 avenue Strathyre**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 192 101,31 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, pour les expertises archéologiques sur les sites du parc Stinson (Moulin Flemming) et du 13, avenue Strathyre (ancien hôtel de ville) dans l'arrondissement de LaSalle, et comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Ethnoscop Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 175 334,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 590779.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1197151020

---

**CA19 20 0205**

**Contrat à Cardin Julien - services professionnels pour restauration et transformation de l'ancien hôtel de ville**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 595 398,39 \$ taxes et contingences incluses, pour des services professionnels pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Cardin Julien Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 591219 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 541 271, 26 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1190269005

---

**CA19 20 0206****Contrat à Bouthillette Parizeau - services professionnels LEED pour restauration et transformation de l'ancien hôtel de ville**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 116 683,53 \$, taxes et contingences incluses, pour des services professionnels LEED pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre dans l'arrondissement de LaSalle, et comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Bouthillette Parizeau Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 593647 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 106 075,94 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1190269006

---

**CA19 20 0207****Contrat à Pépinière Jardin 2000 - fourniture/plantation/entretien et arrosage d'arbres**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 783 433,90 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture, le transport et la plantation d'environ 1 000 arbres en 2019, incluant l'entretien et l'arrosage jusqu'à la fin de l'automne 2020.

D'accorder à Pépinière Jardin 2000 inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 712 212,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17581.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1196598004



**CA19 20 0208**

**Entente avec Hydro-Québec - déplacement des lignes électriques sur la rue Édouard**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser la signature d'une entente avec Hydro-Québec afin de réaliser la conception du projet de déplacement des lignes électriques situées sur la rue Édouard dans l'arrondissement de LaSalle.

De mandater la directrice des Travaux publics de l'arrondissement de LaSalle pour signer cette entente.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1197151018

---

**CA19 20 0209**

**Contribution financière à la Fondation du cégep André-Laurendeau - programme de bourses**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à la Fondation du cégep André-Laurendeau pour son programme de bourses 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1197551013

---

**CA19 20 0210**

**Contribution financière à la Société historique Cavalier-de LaSalle - conférence**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à la Société historique Cavalier-de LaSalle pour la présentation d'une conférence au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux dans le cadre du programme 6 : soutien à la présentation de conférences, du volet 6.2 « Les programmes de soutien

dans le domaine des arts » de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1195986003

---

**CA19 20 0211****Contribution financière à Allion Home and School - album de promotion**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à Allion Home and School pour la réalisation de l'album de la promotion 2018-2019. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1195348009

---

**CA19 20 0212****Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle - programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à l'Association musicale de LaSalle inc. pour la réalisation du programme souvenir de son concert-bénéfice qui aura lieu le 8 juin 2019.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1195986004

**CA19 20 0213**

**Contribution financière à l'Ensemble Vocal de LaSalle - programme souvenir**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir du concert annuel de l'Ensemble Vocal de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1195986002

---

**CA19 20 0214**

**Contribution financière au Club d'âge d'or St-Télesphore - 45e anniversaire**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Club d'âge d'or St-Télesphore dans le cadre de la réalisation d'une activité pour leur 45e anniversaire le 9 mai 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1194629010

---

**CA19 20 0215**

**Contribution financière à Jérémy Jean - compétition mondiale de cheerleading**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 400 \$ au LaSallois Jérémy Jean pour sa participation à la compétition mondiale de cheerleading, « WORLDS » du 27 au 29 avril 2019 en Floride, aux États-Unis.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1198157006

---

**CA19 20 0216****Convention avec la Table de développement social - revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie/Bayne**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, madame la conseillère Nancy Blanchet s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre la Table de développement social de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour la coordination de la revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie/Bayne pour l'année 2019 et accorder une contribution de 71 701 \$ à cette fin, incluant toutes les taxes applicables.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale.

Adoptée

20.17 1194629008

---

**CA19 20 0217****Conventions - divers organismes**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur le conseiller Serge Declos s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'approuver les conventions à intervenir avec trois organismes dans le cadre du programme montréalais « Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue » et du programme « Sécurité urbaine sur le territoire de LaSalle » de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine de LaSalle.

D'accorder une contribution financière de 155 400 \$ à cette fin :

- Maison des jeunes de LaSalle - projet Point de mire pour le volet TANDEM et Gang de rue pour un montant de 50 824 \$;

- Maison des jeunes de LaSalle - projet Savoir se voir en gang volet TACSU et Gang de rue pour un montant de 49 311 \$;
- Centre du Vieux Moulin - projet Intimidation volet TACSU pour un montant de 14 793 \$
- Centre multiculturel de ressources de LaSalle - projet (S.H.I.F.C.) volet TACSU pour un montant de 20 000 \$

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée

20.18 1194629011

---

**CA19 20 0218**

**Soutien financier à la Maison des Familles de LaSalle - projet École du samedi**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarak

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre la Maison des Familles de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour le projet École du samedi en milieu de vie et accorder une contribution de 8 335 \$ à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1194629012

---

**CA19 20 0219**

**Accord avec le gouvernement du Canada - fête du Canada**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure ledit accord avec le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

De désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, ou son délégué, à agir à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.

D'approuver l'accord de subvention à intervenir, le cas échéant, avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1197551014

---

#### **CA19 20 0220**

#### **Chevaliers de Colomb - affichage temporaire au 7710 boulevard LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'affichage temporaire pour la période estivale de panneaux publicitaires du côté intérieur de la clôture entourant le site des Chevaliers de Colomb de LaSalle situé au 7710, boulevard LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1192365009

---

#### **CA19 20 0221**

#### **Association Sikh Gurdwara Guru Darbar - procession**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De permettre à l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar d'organiser un défilé le 19 mai 2019 pour célébrer la fête du Khalsa.

Le défilé se déroulera sous le contrôle du Service de police et empruntera les rues Cordner, Lapierre, Newman, Thierry, Juliette, Lise, Danièle, Gervais et Cordner, lesquelles seront temporairement fermées à la circulation.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1194629009

---

**CA19 20 0222**

**Cégep André-Laurendeau - course**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser le Cégep André-Laurendeau à tenir une course sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle, le mercredi 8 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1195348010

---

**CA19 20 0223**

**Association Cornucopia du Canada - barbecue et boissons alcoolisées au parc Lefebvre**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'Association Cornucopia du Canada à tenir son barbecue annuel qui aura lieu le 8 juin 2019 au parc Lefebvre.

D'autoriser l'Association Cornucopia du Canada à vendre des boissons alcooliques à cette occasion moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1194629007

---

**CA19 20 0224**

**Fondation Cavelier-De LaSalle - tournoi de soccer au parc Riverside**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser la Fondation Cavelier-De LaSalle à organiser un tournoi de soccer sur le terrain du parc Riverside le samedi 25 mai 2019, dans le cadre de leur activité de levée de fonds en collaboration avec le mouvement Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1198157004

---

**CA19 20 0225****Fermeture rue Bannon - fête des voisins**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder aux résidents la permission de fermer la rue Bannon, entre les avenues Sénécal et Gérald, pour y tenir une fête des voisins le 2 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1197551015

---

**CA19 20 0226****Délégation - assises annuelles de la COMAQ**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De déléguer la secrétaire d'arrondissement, Mme Nathalie Hadida, aux assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec qui se tiendront au centre des congrès de St-Hyacinthe du 22 au 24 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1192365010

---

**CA19 20 0227****Reddition de comptes**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 21 mars au 23 avril 2019, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1193035006

---



**CA19 20 0228**

**Avis de motion - amendement au règlement 2030 relatif aux remorques de véhicules nautiques**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Deschamps de l'adoption à une séance subséquente du Conseil d'un règlement amendant le règlement 2030 relatif à la circulation et la sécurité publique, afin de permettre le stationnement des remorques de véhicules nautiques attachées à un véhicule automobile dans le stationnement municipal du parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain

Que soit déposé le projet de règlement 2030-LAS-59 relatif à la circulation et la sécurité publique.

40.01 1197151012

---

**CA19 20 0229**

**Adoption- règlement 2116-LAS-5 concernant les chiens**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter le règlement n° 2116-LAS-5 amendant le règlement no 2116 concernant les chiens, les chats et les animaux sauvages et de publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1192363032

---

**CA19 20 0230**

**Adoption - second projet de règlement P.2098-LAS-194 - normes relatives aux piscines et aux spas**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 16 avril 2019 à 19 h;

Attendu que des corrections typographiques ont été apportées au premier projet de règlement;

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter le second projet de règlement portant le n° P.2098-LAS-194 intitulé *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives aux piscines et aux spas* et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1192363033

---

**CA19 20 0231****P.P.C.M.O.I. - occupation à des fins d'institution d'enseignement d'un bâtiment sur le boul. Newman**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de résolution le 1er avril 2019 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 8 avril 2019;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement no LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble la résolution (PP-15) visant à autoriser, sur le lot no 1 724 954 (boulevard Newman) l'occupation de la totalité ou d'une partie du bâtiment à des fins d'institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux, malgré les dispositions de la grille des usages et normes de la zone C10-01 et des articles 3.5.1, 3.5.4.1, 5.3.3, 5.3.4.a), 5.3.6, 5.3.7.i), 6.2.5.1, 6.4.1.29, 6.4.3.1 et 6.4.3.2 du règlement de zonage n° 2098.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au lot numéro 1 724 954, situé sur le boulevard Newman.
2. En cas de modification cadastrale, le territoire visé à l'article précédent continuera d'être assujéti aux dispositions de la présente résolution.

**SECTION II – AUTORISATION**

3. Malgré les dispositions applicables au lot numéro 1 724 954, l'occupation à des fins d'institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux est autorisée aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1, 5.3.3, 5.3.4.a), 5.3.6, 5.3.7.i), 6.2.5.1, 6.4.1.29, 6.4.3.1 et 6.4.3.2 du règlement de zonage n° 2098 de l'arrondissement de LaSalle et le plan joint en annexe « A » de la présente résolution est reconnu conforme.

À ces fins, la demande de permis pour l'implantation de l'institution d'enseignement n'est pas soumise à l'approbation de P.I.I.A., puisqu'aucune modification à l'apparence extérieure du bâtiment ne sera effectuée.

**SECTION III – USAGES, CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS**

4. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le bâtiment situé sur le lot numéro 1 724 954, peut être occupé en totalité ou en partie par une institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux.

**SECTION IV – STATIONNEMENTS**

5. L'aménagement du stationnement doit être conforme au plan joint en annexe « A » de la présente résolution.

## **SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION**

6. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent commencer dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

## **SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES**

7. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 1, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 7.

8. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

- a) S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$  
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$  
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$

- b) S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$  
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$  
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

## **SECTION VII – ANNEXES**

Annexe « A »  
Plan d'aménagement du stationnement

## **SECTION VIII – ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1192363010

---

### **CA19 20 0232**

#### **Dérogation mineure - utilisation de la cour à des fins de stationnement au 8620 rue Jean-Brillon**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (DM3001543041), en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001519934) pour le bâtiment résidentiel situé au 8620, rue Jean-Brillon, afin de permettre l'utilisation de la cour arrière à des fins de stationnement et de circulation de véhicules jusqu'à un maximum de 80% de sa superficie, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 6.1.5.3.1.1, le maximum autorisé est de 35%.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1192363047

**CA19 20 0233****Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.06 à 40.16.

D'adopter les points 40.06 à 40.16.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA19 20 0234****P.I.I.A. - agrandissement arrière aux 8431-8433 rue Centrale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (AG3001365435), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'agrandissement arrière, sur deux étages, d'une habitation bifamiliale située aux 8431 et 8433, rue Centrale.

D'abroger la résolution n° CA18 20 0512 adoptée par le conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 5 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1192363036

---

**CA19 20 0235****P.I.I.A. - modification des ouvertures et ajout d'un perron au 7559 rue Broadway**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver sous condition, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001514402), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification des ouvertures et l'ajout d'un perron d'une habitation unifamiliale située au 7559, rue Broadway.

Condition :

Lors de la délivrance du permis de transformation, que la fermeture de l'entrée charretière et le retrait de la case de stationnement soient illustrés aux plans déposés.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1192363037

---

**CA19 20 0236**

**P.I.I.A. - modification de façade et de l'entrée au 141 - 9e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001489323), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification de la façade et de l'entrée d'une habitation unifamiliale située au 141, 9<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1192363038

---

**CA19 20 0237**

**P.I.I.A. - modification de façade et de l'entrée au 370 - 6e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver sous conditions, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001520560), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification de la façade et de l'entrée d'une habitation unifamiliale située au 370, 6<sup>e</sup> Avenue.

Conditions :

1. Des allèges et des linteaux de béton doivent être installés avec les fenêtres qui sont positionnées sur le mur de brique;
2. tous les matériaux de revêtement extérieur doivent être positionnés sur le même niveau sur la façade principale (aucune saillie);
3. toutes les fenêtres doivent être centrées avec le revêtement de bois d'ingénierie.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1192363039

---

**CA19 20 0238****P.I.I.A. - construction d'une habitation de 25 logements sur la rue Airlie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver sous condition, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001523527), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 25 logements sur le lot numéro 1 499 742 (rue Airlie).

Condition :

Le concept d'éclairage architectural devra être intégré aux plans déposés avant la délivrance du permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1192363040

---

**CA19 20 0239****P.I.I.A. - construction de 2 habitations jumelées sur la rue George**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission des permis de construction (CO3001526854 et CO3001526874), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction de deux habitations multifamiliales jumelées de six logements chacune sur les lots numéros 5 459 066 et 5 459 067 (rue George).

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1192363041

---

**CA19 20 0240****P.I.I.A. - construction d'une habitation de 30 logements sur le boul. Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482389), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 30 logements sur le lot numéro 5 908 443 (boul. Shevchenko).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1192363042

---

**CA19 20 0241**

**P.I.I.A. - construction d'une habitation de 30 logements sur le boul. Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482375), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 30 logements sur le lot numéro 5 908 444 (boul. Shevchenko).

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1192363043

---

**CA19 20 0242**

**P.I.I.A. - construction d'une habitation de 48 logements sur le boul. Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482392), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 48 logements sur le lot numéro 5 908 445 (boul. Shevchenko).

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1192363044

---

**CA19 20 0243**

**P.I.I.A. - construction d'une habitation de 30 logements sur la rue Bourdeau**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482400), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 30 logements sur le lot numéro 5 908 446 (rue Bourdeau).

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1192363045

---

#### **CA19 20 0244**

##### **P.I.I.A. - construction d'une habitation de 91 logements au 8620 rue Jean-Brillon**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver sous conditions, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001519934), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 91 logements au 8620, rue Jean-Brillon.

##### Conditions :

- Afin d'assurer l'aménagement paysager de la cour intérieure préalablement à la délivrance du permis de construction de l'immeuble situé au 8620, rue Jean-Brillon, des demandes de certificats d'autorisation à cet effet doivent être déposées pour les bâtiments localisés aux 8550, 8590 et 8650, rue Jean Brillon;
- préalablement à la délivrance du permis de construction de l'immeuble situé au 8620, rue Jean Brillon, des servitudes réelles et perpétuelles de stationnement doivent être enregistrées pour chacun des bâtiments situés respectivement aux 8550, 8590 et 8650 rue Jean-Brillon, afin de s'assurer de la conformité réglementaire.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1192363046

---

#### **CA19 20 0245**

##### **Certificats d'occupation du domaine public - mars 2019**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :



D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois de mars 2019 (selon la liste jointe en annexe).

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1192363034

---

**CA19 20 0246**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Pauline**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un (1) espace de stationnement réservé pour personnes handicapées au 2152, rue Pauline dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1197151015

---

**CA19 20 0247**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue George**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder un (1) espace de stationnement réservé pour personnes handicapées au 8036, rue George dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1197151014

---

**CA19 20 0248**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Préville**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un (1) espace de stationnement réservé pour personnes handicapées au 2326, rue Préville dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1197151013

---

### **CA19 20 0249**

#### **Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1196456005

---

### **Dépôt de documents**

60.01

---

### **CA19 20 0250**

#### **Suite de la période de questions**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

| <b>Questions posées par</b> | <b>Sujet de l'intervention</b>                                       |
|-----------------------------|--|
| M. Denis Flynn              | Terrains de tennis Cavelier  |
| Mme Désirée Galloway        | Services offerts à la communauté noire                               |
| Mme Linda Koeppe            | Communauté anglophone  |
| Mme Darrah Virgo            | Maintien de l'offre de services du Club Garçons et Filles de LaSalle |

70.00

---

**CA19 20 0251**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De lever la séance du conseil à 20 h 20.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2019.